

N^o 2

L'an mil huit cent quarante trois, le dixième jour du

Vanhove
Adolphine

mois de janvier à neuf heures du matin, en la mairie et
 s'assemblant nous Louis Bellart, Maire, officier de l'état civil
 de la Commune de Wizenne, Canton et Arrondissement de Saint
 Omer, Département du Pas de Calais, ont comparu François
 Dominique Vanhove, âgé de trente huit ans, veuf et
 Louis Joseph Wintubert, âgé de quarante sept ans, instituteur
 tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont
 déclaré qu'Adolphine Oliphie Vanhove, âgée de deux ans
 née et domiciliée en cette commune, fille du premier comparant
 et de Catherine Joseph Gout, est décédée en la maison de son
 père sise en cette dite commune aujourd'hui à quatre heures
 du matin. La dite déclaration faite par les Sieurs premiers
 Dominique Vanhove et Louis Joseph Wintubert, se desus
 dénommés le premier père de la défunte, nous étant accrédité
 du D^{eu} par notre transport auprès de la personne décédée
 nous en avons sur le champ dressé le présent acte.
 Lecture faite les deux témoins ont signé avec nous
 Vanhove L. J. Wintubert Bellart